

DEBAT DE POLITIQUE GENERALE

Conseil Municipal du 12 Février 2025

« Dans le cadre des nouvelles dispositions de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, l'article 109 dispose « qu'à la demande d'un dixième au moins des membres du conseil municipal, un débat portant sur la politique générale de la commune est organisé lors de la réunion suivante du conseil municipal ».

Comme chaque année plusieurs élus ont sollicité par courrier enregistré en mairie le 04 Février 2025, la tenue de ce débat.

Il est précisé ici que les chiffrages des projets envisagés pour ce mandat ne seront connus qu'au fur et à mesure du lancement et de l'avancée des dossiers.

L'équipe municipale poursuit sa politique générale selon les trois (3) grands thèmes :

PRESERVER NOTRE IDENTITE RURALE, AMELIORER LE CADRE ET VIE ET LA SECURITE DES POPULATIONS

➤ Le cadre de vie :

Comme expliqué les années précédentes, la sécurisation des déplacements urbains reste une des priorités de l'équipe municipale qui y consacre une bonne partie des dépenses d'investissement

Après deux années de travaux consacrés à la sécurisation de l'entrée de VIC et à la mise en œuvre des deux tranches de la traversée d'AUBARNE, en 2025, cette nouvelle tranche prévoit la poursuite des travaux jusqu'à la Rue du Castellas à Russan.

Une tranche conditionnelle est d'ores et déjà prévue afin d'étendre cette rénovation depuis « la Bascule » vers la sortie du village et le repositionnement des arrêts de bus. Un projet qui, une fois encore, sera réalisé en co-maitrise et après obtention de diverses subventions.

Ces travaux d'une emprise totale de près d'un kilomètre prévoit également les rénovations des réseaux secs, humides et de pluvial, nécessiteront environ 18 mois de travaux afin de permettre aux entreprises la réalisation des diverses phases techniques successives.

A l'issue, deux dernières tranches venant finaliser la traversée des villages jusqu'au pont de Russan sont déjà à l'étude avec les services de la Direction de l'Eau de la CA de Nîmes Métropole.

Autre projet en cours de validation avec la CA de Nîmes Métropole; l'aménagement du parking jouxtant la mairie. Un projet qui prévoit l'aménagement d'un quai de bus PMR, la pose de containers enterrés, d'un site de compostage, de bornes électriques VL et la création de places de stationnements.

Le cadre de vie, c'est également faire disparaître autant que possible les réseaux aériens comme cela a été le cas lors de travaux de voirie réalisés ces dernières années. Cette politique de dissimulation qui permet leur fiabilisation sera poursuivie principalement en collaboration avec le SMEG (Territoires d'Energies) mais également avec les autres partenaires institutionnels de la commune.

En 2025, la première des deux tranches de travaux de renforcement de réseaux électriques va être entreprise par ENEDIS dans le secteur de l'Eglise, rue des Aliziers, Rue de la Paix...

A cette occasion, la commune souhaite toujours profiter de ces travaux pour mutualiser les rénovations définitives des chaussées quand cela sera possible.

Des travaux successifs qui devraient permettre de poursuivre les réfections des rues du centre du village et rejoindre l'Avenue des Gorges qui sera réhabilitée lors des tranches 4 et 5 de la mise en sécurité la traversée des villages, d'ores et déjà envisagée à l'horizon 2027.

Afin de faciliter le travail d'entretien de ces voiries, dans les semaines à venir, le service technique va être équipé d'une balayeuse industrielle.

Eclairage public : Grace à l'obtention de financements, la conversion de la totalité des points d'éclairage public a finalement été réalisée en 2 tranches au lieu de 3. Comme demandé par la municipalité lors de la commande, les nouveaux équipements programmés en usine permettent, depuis le 15 Décembre 2024, le maintien de l'éclairage entre 22h00 et 06h00 mais limité à 10% de sa puissance.

➤ **En matière de sécurité** : (circulation, incendie, incivilités, inondations)

- Outre les aménagements urbains, la sécurité des biens et des personnes passe aussi par la poursuite de la maintenance et du maillage des bornes incendie. En 2024, alors que deux poteaux incendie défectueux ont été changés, deux nouvelles implantations de bornes sont venues renforcer le dispositif de défense communal. Ainsi depuis 2016, se sont 4 nouvelles bornes (rue de la Paix, La Bégude, Avenue des Gorges, Campagnac) qui ont été créées sur le territoire communal. Une mise en sécurité qui va se poursuivre en 2025 et les années suivantes (chemin de Russan à Aubarne et rue d'Aubarne).
- En matière de sécurité, les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sont un sujet majeur qui a concentré des budgets de fonctionnement utilisés à la réalisation d'importants travaux de défrichements préventifs, notamment au niveau des écoles et en bordure de zones sensibles mais également au niveau de l'entretien des DFCI.

Depuis plusieurs années des investissements importants en matériels (Broyeur, épareuse, tronçonneuses, élagueuses...) permettent aux trois agents de notre service technique d'effectuer un important travail de débroussaillage.

Ces opérations effectuées en interne, sont l'occasion de s'assurer que les principaux chemins communaux soient accessibles à des véhicules de secours dont le gabarit de passage est déterminé par le SDIS ou l'ONF.

Des campagnes d'information des usagers sur leurs obligations sont régulièrement organisées par la mairie afin que tout un chacun puisse appréhender les injonctions adressées régulièrement aux collectivités principalement par les préfetures.

- Parallèlement, toujours depuis 2016 et à l'occasion des tous premiers travaux mutualisés, l'équipe municipale a demandé la pose des fourreaux qui seront nécessaires lors de la mise en place des premières caméras de vidéoprotection. La première réunion de concertation avec la Gendarmerie et la Direction des Services Informatiques (DSI) de la CA de Nîmes Métropole a mis en évidence l'étalement urbain de Sainte-Anastasie et les multiples points stratégiques pouvant être équipés. C'est en concertation avec ces services spécialisés que la pose de fourreaux dédiés au passage de la Fibre GECKO se poursuit avec la mairie comme point de convergence. A ce jour, la liaison entre Aubarne et la mairie est arrivée au niveau de l'impasse Xavier Sigalon, elle va se prolonger avec la tranche 3 qui va débiter.
- Enfin suite aux inondations de 2014 les élus poursuivent leur collaboration avec la CA Nîmes Métropole qui en a la compétence pour notamment la création d'un bassin de rétention supplémentaire sur les hauteurs de Russan, dont l'acquisition foncière a été réalisée par la commune.

DEVELOPPER, DYNAMISER NOTRE TERRITOIRE ET RENFORCER LES SERVICES ET LE LIEN SOCIAL ENTRE LES HABITANTS

Dynamiser le territoire, c'est d'abord rendre notre commune attractive.

ECOLES: En matière d'éducation d'abord, durant plusieurs années la commune a mis en œuvre un important programme d'équipement numérique du groupe scolaire qui va s'achever par la fourniture du dernier ordinateur attendu par l'équipe enseignante.

Après l'installation récente d'une pompe à chaleur réversible dans le restaurant scolaire qui rencontre un franc succès auprès des utilisateurs, en 2025, c'est l'acoustique qui devrait être amélioré et pour lequel de premières solutions ont été proposées à la mairie en fin d'année.

Par ailleurs des travaux destinés à améliorer l'accueil des élèves, des enseignants et des agents, ont été achevés en 2024. Le remplacement des menuiseries du hall d'entrée de la maternelle avec l'installation d'un appareil de chauffage propre au bâtiment et le renouvellement du système à pellet du primaire procurent déjà un confort apprécié de tous.

L'opération LIRE ET FAIRE LIRE, très appréciée de nos enfants, fédère les habitants de la commune.

Les effectifs de l'école du « Petit Bois » sont stables et les 19 naissances enregistrées en 2022 sur notre commune, laisse espérer une rentrée 2025/2026 sereine dans nos 6 classes multiniveaux pour lesquelles des investissements dans du mobilier réglable ont été encore récemment effectués par la mairie.

En 2025, les élus souhaitent poursuivre les divers travaux réguliers de maintenance indispensable au bon fonctionnement du groupe scolaire et de ses équipements sportifs avec l'assistance de nos agents techniques. Ils étudient également la mise en place d'une campagne de rafraichissement des peintures intérieures.

L'ALSH : Malgré plusieurs années de faible fréquentation la municipalité a souhaité pérenniser cette structure. En 2024, ce service rendu aux familles est passé de 7 à 20 enfants en moyenne par journée d'ouverture.

AGENCE POSTALE : Renforcer les services, c'est également maintenir des services publics adaptés à la population. C'est ce qui a conduit, fin 2024, l'équipe municipale à délibérer favorablement pour le renouvellement du contrat entre la commune et la direction de la Poste afin de conserver notre Agence Postale Communale (APC).

COMMERCE : Depuis la nomination de notre commune au dispositif « Village d'Avenir », la rénovation du bâtiment dit « ilot Goupil » doit être repensée ; le projet de création d'un commerce de proximité pouvant être jumelé à un débit de boisson doit être implanté de manière à garantir sa viabilité.

MEDICAL : Après avoir loué un local communal afin de maintenir les services d'un cabinet infirmier sur notre territoire et depuis que le dernier docteur de la commune a fait part à la mairie de son intention de s'expatrier suite à la vente des locaux abritant son cabinet, la municipalité est à la recherche d'une solution alternative qui permettrait de maintenir l'activité de ce médecin sur Sainte-Anastasie.
L'équipe municipale accordera les priorités qui s'imposeront afin de mener à bien ce dossier.

EQUIPEMENTS : Développer le territoire, c'est aussi soutenir le tissu associatif communal permettant le maintien et le développement du lien social. La municipalité va poursuivre la réhabilitation comme la création d'équipements destinés à être mis à disposition d'un public intergénérationnel.

En 2025, et d'après les premiers constats, ce sont les vestiaires du stade qui nécessiteront divers travaux de rénovations intérieures comme extérieures suite à de nouvelles infiltrations constatées au niveau des plafonds.

Après la création d'un Skate-park en 2023, ce sont les travaux de finitions des sols du City Stade, entrepris durant l'automne, qui attendent des températures plus clémentes pour être mises en place.

En complément et au centre de ces deux nouveaux équipements, c'est un espace de convivialité arboré (tables de pique-nique, table de ping-pong PMR....) qui sera réalisé avant l'été.

Une réflexion est d'ores et déjà menée sur l'opportunité d'une future installation d'un nouvel équipement sportif sur la portion de parcelle encore utilisable.

L'équipe municipale souhaite maintenir le soutien logistique de nos services municipaux pour l'organisation de manifestations publiques associatives.

FESTIVITES: L'équipe municipale souhaite pérenniser l'organisation de manifestations ponctuelles qui rencontrent un vif succès, comme le marché nocturne, le marché de Noël, la fête de la musique, le repas offert aux aînés tout comme les partenariats avec la CA Nîmes Métropole qui organise le festival de jazz ou les vendredis de l'Agglo. Les soutiens, financiers et techniques aux associations qui animent le village seront maintenus.

INNOVER POUR UNE AGRICULTURE DURABLE ET METTRE EN VALEUR NOTRE TERRITOIRE

Soutenir l'agriculture: Après avoir volontairement limité l'impact de l'urbanisation sur les zones agricoles tout en facilitant certaines constructions d'équipements indispensables au fonctionnement de l'exploitation, les élus ont souhaité soutenir les agriculteurs en votant la baisse, de 63.35 à 55% (taux médian du canton), de la Taxe Foncière sur le Non Bati (TNFB,) qui les impacte principalement.

Depuis 10 ans la nouvelle équipe municipale a entrepris la rénovation des principaux chemins communaux.

Les travaux de réfection du chemin des Gours, reliant Aubarne à Vic seront achevés durant le premier semestre 2025. Un axe communal important à double titre, car outre les dessertes agricoles, ce chemin a démontré lors des intempéries de 2014, qu'il était le seul axe qui a permis le passage des secours.

Ce dernier investissement portera à près de 300 000 euros le montant des investissements au niveau des chemins communaux. D'ores et déjà les élus comme les agents techniques recensent les premiers travaux de maintenances qui devront être réalisés afin de conserver en état les premiers chemins rénovés qui sont très utilisés depuis plusieurs années. La politique d'entretien des chemins communaux sera poursuivie en fonction des besoins et des capacités à financer ou lors de situations d'urgences.

Après plusieurs années d'échanges avec la CA Nîmes Métropole sur les possibilités de réutilisation des eaux de rejets traitées de la station d'épuration de SAINTE-ANASTASIE, à divers usages, notamment agricoles, la mairie a reçu, voici quelques semaines, la réponse de notre agglomération accompagnée d'un dossier récapitulatif des travaux menés par un bureau d'étude. Aucun des divers scénarios étudiés n'a été retenu par la CANIM pour des raisons de rentabilité du projet. Cependant la mairie sera attentive aux autres projets pouvant être menés à termes.

Préservation du milieu : Depuis quelques années, le SMGG, dans le cadre du PROJET LIFE TERA MUSIVA, assure la préservation et la restauration de parcelles qui abrite des milieux diversifiés et une biodiversité exceptionnelle. Le conseil municipal, conscient de l'importance de cette biodiversité, a répondu favorablement à chacune de leur proposition de travaux.

Tourisme :

- ❖ Dans les mois à venir, la restauration de la place de la Fontaine à Russan tout comme les trois jeux de boules seront achevés.
- ❖ Grace au produit de la Taxe de séjour, en 2025, une table d'orientation sera posée à Vic, de la signalétique, des fléchages.....viendront compléter ceux déjà en place.

Patrimoine :

- ❖ En 2024, suite aux dernières études réalisées, le projet de rénovation de l'église de Russan a connu des avancées considérables. Après la Fondation du Patrimoine, c'est le Loto du Patrimoine / Mission Bern qui ont alloué des sommes qui viendront compléter les divers financements à venir. La première aide financière sera officiellement remise à la mairie le 20 mars 2025.
- ❖ Parallèlement, après la rénovation des portes des églises, la mairie vient de valider les devis de travaux de toiture de l'église de Vic et de colmatage de la fissure de la façade de la chapelle d'Aubarne.

Les ressources financières :

En parallèle, l'objectif principal de l'équipe municipale est de continuer à désendetter la commune :

- En 2013, l'encours de la dette s'élevait à 3 006 000 €, soit 1771 € par habitant alors que la moyenne des communes de la même strate était alors de 601 €/habitant. Le remboursement annuel des emprunts s'élevait à 332 000 € (24 ,% du budget de la commune)
- **En 2023, l'encours de la dette est encore de 1 362 000 €, soit 768 € par habitant, alors que la moyenne des commune de même strate est de 576 €/habitant. En 2023, le remboursement des emprunts s'élève à 198 539 € (soit 112 €/habitant contre 84 €/ habitant pour les communes de même strate).**

Plus généralement, consciente que les investissements communaux financés par des emprunts, ne génèrent pas de recettes, l'équipe municipale restera toujours vigilante sur le maintien de l'équilibre de son budget.

L'équipe municipale souhaite poursuivre la gestion communale tout en maîtrisant les dépenses et en évitant le recours à l'emprunt tout en continuant à ne pas augmenter les taux d'imposition, comme elle le fait depuis 2018